

LES PÉNITENCIERS

L'ENVOI DE DÉTENUS DE PRINCE ALBERT ET DE STONY MOUNTAIN EN C.-B.

L'hon. John N. Turner (solliciteur général suppléant): On a choisi ces détenus pour les transférer parce que, de l'avis des agents de classification, ils profiteraient des cours de formation que dispensent ces établissements.

Je pourrai peut-être répondre plus tard à une autre question que m'a posée l'hon. député de Fraser Valley-Ouest. Pour le moment, je tiens seulement à faire savoir que je suis disposé à y répondre tout de suite.

* * *

LA GENDARMERIE ROYALE

LES PERQUISITIONS À TORONTO

M. S. Perry Ryan (Spadina): Ma question s'adresse aussi au ministre de la Justice en l'absence du Solliciteur général. Peut-il dire à la Chambre si les descentes effectuées par la Gendarmerie royale à Toronto la fin de semaine dernière, découlaient d'enquêtes régulières, et sinon, s'agissait-il de perquisitions spéciales entreprises en collaboration avec le FBI?

L'hon. John N. Turner (solliciteur général suppléant): Il vaut mieux que je prenne cette question en délibéré monsieur l'Orateur, afin d'établir à quelles rafles le député fait allusion.

M. Ryan: Monsieur l'Orateur, pendant que le ministre y est, pourrait-il établir aussi si ces rafles font partie d'enquêtes régulières contre le crime organisé au Canada?

* * *

LES TRANSPORTS

TORONTO—LES CHEMINS DE FER ET LE TRANSPORT DES VOYAGEURS DE BANLIEUE

M. Walter Deakon (High Park): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Transports. Pourrait-il user de son influence auprès des chemins de fer Canadien Pacifique et Canadien National pour obtenir qu'ils accordent à l'agglomération torontoise l'usage de lignes de chemin de fer pour les trains de voyageurs de banlieue?

M. l'Orateur: A l'ordre. Il me semble que le député présente une instance au ministre; il devra donc assumer que le ministre y donnera suite.

* * *

LA CONSOMMATION

LA HAUSSE DES PRIX DE DÉTAIL DES CARBURANTS—LES ENQUÊTES SUR LES COLLUSIONS

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Consommation et des Corporations. Étant donné que les prix de détail de l'essence et du carburant diesel ont augmenté dans l'Ouest ces derniers mois, le ministre

peut-il nous dire si son ministère ou la Direction des enquêtes sur les coalitions essaie de déterminer s'il y a eu collusion entre les compagnies pétrolières à l'égard de ces récentes hausses de prix?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, le ministère et le gouvernement éprouvent une certaine satisfaction du fait que l'indice des prix à la consommation publié hier n'a pas changé par rapport au mois dernier, l'indice étant remarquablement bas. Toutefois, pour ce qui est des prix mentionnés par le député, la Commission des prix et des revenus enquête sur certaines hausses de prix, comme je l'ai signalé à son chef un peu plus tôt pendant la période des questions. En tout état de cause, je vais me renseigner auprès de la Commission pour savoir si elle examine, en particulier, lesdites hausses de prix.

* * *

LES STUPÉFIANTS

LE PROJET DE PROTOCOLE INTERNATIONAL—LES ATTRIBUTIONS DE LA DÉLÉGATION CANADIENNE À LA CONFÉRENCE

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Étant donné qu'en 1961, la Convention des Nations Unies sur les stupéfiants a mis en garde les pays signataires contre l'adoption de restrictions au protocole qui en annuleraient radicalement le but primitif, le ministre voudrait-il préciser comment les délégués qui se rendront à Genève pour la conférence de janvier pourront le faire avec l'intention de ne prendre aucun engagement définitif à moins de convenir de ne pas signer le protocole?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je remercie le député d'attirer mon attention sur ce sujet, et je lui dirai que ce qu'on propose ici, c'est un protocole entièrement nouveau sur les substances psychotropiques, qui n'a aucun rapport, au sens où l'entend le député, avec l'ancien.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LA LOI SUR LA STATISTIQUE

ÉTABLISSEMENT DE STATISTIQUE CANADA, DISPOSITIONS CONCERNANT L'ADMINISTRATION, ETC.

La Chambre reprend l'étude, interrompue le lundi 14 décembre, de la motion de l'honorable M. MacEachen (ministre de l'Industrie et du Commerce): Que le bill S-2, concernant la statistique du Canada, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

M. Bruce Howard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, dans mes observations lundi soir sur le bill S-2, j'ai fait brièvement l'histoire des méthodes utilisées pour recueillir les statistiques au Canada et j'ai fait ressortir le besoin